Rapport d'activités 2024

ONG Lalana
B.P. 841
249 Route Circulaire.
Antananarivo 101
Tél : 22 369 86
GSM : 033 11 497 70 - 032 02 243 02
E-Mail : lalana@lalana.org
Website: www.lalana.org

lalana

En route pour le développement

SOMMAIRE

SOMMAIRE 1

Mot d'introduction 2

Plan stratégique 2021 – 2025 2

2024 - VUE D'ENSEMBLE 4

Projet PRC à Marondry - Ankazobe 5

Construction d'un bâtiment scolaire du CEG Anosimparihy 16

Partenariat avec WWF 16

Partenaire Coopérant de PAM - 2024 20

Prestation FDL 22

Prestation pour AFAFI SUD 26

Ressources 24

Mot d'introduction

On the route encore

« ***En route pour le développement*** », tel est le cap que l'ONG Lalana suit avec conviction depuis maintenant 26 ans.
Vingt-six années d'engagement, de résilience et de collaboration au service des communautés. Peut-on marcher si longtemps sans jamais arriver ?
Certainement, car la route vers le développement n'est pas une ligne droite : elle est jalonnée de défis, d'incertitudes, mais aussi de progrès concrets et de victoires collectives. Chercher des projets, construire des partenariats, mobiliser les acteurs, faire entendre les voix locales ; chaque pas compte, chaque détour enseigne, chaque franchissement nous rapproche de notre vision d'un développement durable, inclusif et équitable.

Tout au long de cette année, Lalana a poursuivi ses efforts pour un développement durable à travers des actions concrètes. Avec l'appui de Tany Meva, à Marondry Ankazobe, dans le cadre du projet de Politique Routière Communale, de nouvelles pistes ont été créées, des tronçons ont été entretenus, et deux points noirs ont été réhabilités en pavé. En soutien à l'éducation, et toujours avec Tany Meva, les travaux avancent pour la construction du CEG à Anosimparihy Mananjary, avec des ouvrages de bétonnage et de maçonnerie. Cette dynamique se poursuit à travers le Programme Africa Sustainable Investment and Infrastructure (ASI), en partenariat avec WWF, une initiative dédiée à la réalisation d'analyses indépendantes et d'actions de plaidoyer pour intégrer la durabilité à chaque étape du cycle de vie des infrastructures.
Et pour contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire, Lalana a également participé à une mission de ciblage des bénéficiaires de l'appui du PAM dans la région Fitovinany. Par ailleurs, avec le soutien du FDL, notre équipe s'est mobilisée dans le District d'Ambanja pour accompagner huit Communes dans l'exercice de leur rôle de maître d'ouvrage communal. Enfin, l'année a été marquée par la clôture du projet AFAFI Sud, grâce auquel cinq Communes ont pu adopter des arrêtés officialisant les structures d'entretien routier et les postes de gardes-barrières, une grande avancée dans notre mission de préserver notre patrimoine routier.

Il serait facile de se contenter de lister ces projets, mais derrière chaque réalisation se cache un dur labeur, porté par un personnel dévoué, des équipes solides, et des membres engagés qui œuvrent ensemble pour faire avancer Lalana.
L'avenir reste incertain. Nous nous sommes récemment demandé : où irons-nous ? Comment garder le cap et trouver les financements nécessaires pour continuer ? La volonté seule ne suffit pas, car seul on ne va pas loin. Nous n'avons pas toutes les réponses, mais nous savons que le chemin est encore long, et nous sommes fiers de celui déjà parcouru, avec l'espoir de faire encore plus.

Alors, à tous ceux qui ont emprunté ce chemin à nos côtés, bailleurs, partenaires techniques et financiers, prestataires, collectivités, citoyens, nous adressons nos plus sincères remerciements. Tout ce que nous accomplissons, c'est aussi grâce à vous. C'est ensemble que nous continuerons à avancer, avec détermination, vers cet objectif que nous n'avons jamais perdu de vue. La route est encore longue, mais la destination en vaut la marche.

RAJAONARIVELO Tahiana Minosoa,

Plan stratégique 2021 – 2025

Vision de LALANA

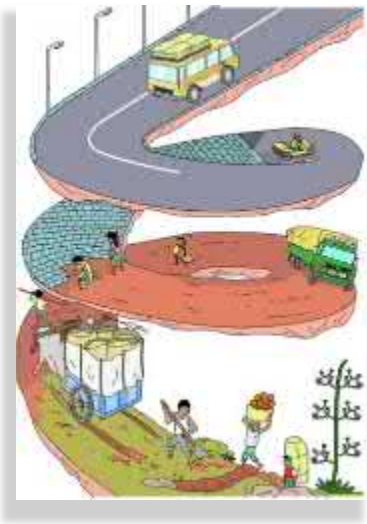

Dans un Madagascar développé, la moitié de la population malagasy aura acquis une réelle mobilité, en particulier en milieu rural, lui permettant un accès permanent aux services socioéconomiques, et de participer activement au fonctionnement ainsi qu'à l'évolution du pays.

A moyen terme, 50 maîtres d'ouvrages arrivent à gérer efficacement leurs patrimoines routiers et sa population aura accès à un moyen et/ou à un service de transport correct.

A court terme, 30 maîtres d'ouvrages routiers auront développé leur politique routière afin que les services délivrés par les routes rurales soient pérennes et inclusifs et puissent permettre l'amélioration de la mobilité.

Nos axes stratégiques d'intervention

Les interventions de Lalana sont orientées sur les points suivants :

- Gestion et reconstitution du patrimoine routier malgache,
- Amélioration de la mobilité de la population en zone rurale, avec pérennisation des services rendus par les routes,
- Promotion continue d'un comportement responsable des citoyens et des dirigeants.

Ces axes stratégiques contribuent directement à l'atteinte des cibles des ODD 3.6 (diminuer de moitié les accidents de la route), 9.1 (proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison), 11.2 (transports sûrs, accessibles et viables) ainsi que 16.7 (faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions).

D'une manière générale ces axes contribuent à la réalisation des ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 13 et 16 car ils ont des effets catalytiques et transformationnels sur certaines cibles de ces ODD qui présentent des enjeux majeurs au développement de Madagascar.

Notre approche

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans ce plan stratégique, Lalana mettra en œuvre des projets sur le terrain et mènera des actions d'interpellation et de plaidoyer.

Sur le plan géographique, Lalana interviendra dans les différentes Régions de Madagascar avec des efforts particuliers pour la Région d'Analamanga.

D'un point de vue opérationnel, Lalana privilégiera ses propres initiatives réalisées avec le support des partenaires. Toutefois, les collaborations pour la mise en œuvre d'actions initiées par d'autres entités ne seront pas écartées.

Pour assurer la synergie et la complémentarité des actions des divers acteurs, Lalana développera des partenariats formels à plusieurs niveaux :

- Partenariat Nord-Sud ou Sud-Sud ;
- Partenariat avec la Société Civile locale ;
- Partenariat avec les autres acteurs (établissements de formation, entreprises privées, etc).

2024 - VUE D'ENSEMBLE

Projet PRC Marondry Ankazobe

Appui à la gestion des infrastructures routières pour un développement socio-économique durable de la Commune

Construction d'un bâtiment scolaire CEG Anosimparihy

Construction d'un bâtiment scolaire du CEG Anosimparihy Mananjary après passage du cyclone Batsiray

Partenariat avec WWF

Promotion des standards de durabilité dans les investissements et développement d'infrastructures « grises » à Madagascar

Partenaire Coopérant PAM : mission de ciblage

Ciblage des bénéficiaires dans la Région Fitovinany pour les activités d'urgence, et de résilience – Année 2024

Prestation FDL

Appui et accompagnement en maîtrise d'ouvrage communale dans le District d'Ambanja

Prestation AFAFI SUD

Etude, conception et mise en place de dispositifs de gestion et d'entretien des pistes rurales

Projet PRC à Marondry - Ankazobe

Appui à la gestion des infrastructures routières pour un développement socio-économique durable de la Commune Marondry

Objectif global	Contribuer au développement socioéconomique et environnemental de la Commune par l'amélioration de la mobilité de la population
Financement	Fondation Tany Meva
Durée	20 janvier 2022 au 20 septembre 2026
Régions	Région Analamanga, District Ankazobe
Budget	257 824 998 Ariary

Le projet PRC consiste à la mise en place et mise œuvre de la politique routière communale dans la Commune Rurale Marondry, District d'Ankazobe. La particularité du projet par rapport à la PRC est la réalisation des travaux de construction d'ouvrages et des activités de reboisement.

Les grandes lignes d'activités sont les suivantes :

- Mise en place et mise en œuvre de la PRC à travers les travaux de reconnaissance sur terrain des voiries communales puis la validation et classement des Routes Communales ; et l'illustration sur une carte.
- Formation des cantonniers à travers une séance théorique en salle suivi d'application pratique sur terrain avec les manuels de formation et les matériels d'entretien,
- Mise en place et fonctionnement de la SER dont la constitution de l'assemblée générale, l'élaboration du statut et plan de financement.
- Encadrement des travaux communautaires et reboisement de la zone d'emprise.
- Traitement des 3 points noirs par pavage
- Construction de deux ponts en béton armé et réhabilitation d'un pont en bois

Cette année est marqué par la visite sur terrain des travaux avec l'équipe de la fondation Tany Meva en date du 31 mai 2024. Tous les sites des travaux ont été visités

Les travaux de réhabilitation des points noirs en pavé

La reprise des travaux s'est déroulée du 08 au 22 avril 2024 pour le site à Ambatoentanina. Elle concerne la réparation des dégâts occasionnés par les intempéries de la saison de pluie et et la finalisation du pavage sur une longueur de 15 ml. A cela s'ajoute la réparation du fossé d'une vingtaine de mètre

Réparation des dégradations

Réfection du fossé à Ambatoentanina

Dans la totalité des travaux, la prévision est de 225 ml dont 150 ml pour le tronçon N°1 à Ambatoentanina et 75 ml pour le tronçon N°2 à Mavazana ; la largeur de la chaussée étant de 3,28m. Lors de la réalisation, on a

décidé d'agrandir les largeurs des chaussées à 3,80m pour le tronçon N°1 et de 3,50m pour le tronçon N°2 pour couvrir le maximum de surface sur les vastes chaussées dégradées préexistantes.

Pour plus de protection contre les charges excessives des véhicules qui roulent aux bords des fossés, des plots en boutisse sont implantés à la rive.

Route en pavé à Ambatoentanina

Travaux d'entretien et ouverture de nouveau piste

La prévision totale sur les travaux d'entretien courant concerne le reprofilage léger de 3 000 ml, à cela s'ajoute l'ouverture des pistes aux entrées et sorties des deux ponts mesurant 750 ml. Cette année poursuit la réalisation sur 2 067 ml en équivalence en de reprofilage.

Piste rehabilité à Tsarahonenana

Le tableau ci-après résume les réalisations :

Réalisations		Quantité	
Phase 1	Création et ouverture de chaussée	1002 ml dont	
		750 ml (en indicateur)	
	Equivalence du reste en reprofilage	**950 ml**	
Phase 2	Remblai & transport	124,75	Equivalence en reprofilage
	Engazonnement	88,00	
	Fossé	265,00	**2067 ml**
	Désherbage	164,00	
TOTAL	**Ouverture de piste**		**750 ml**
	Equivalence en reprofilage		**3017 ml**

Reprofilage à Antanambao Tsarahonenana

Ouverture de piste à la sortie du pont Jabo

Installation des panneaux de projet et visibilité et diffusion TV

Panneau de projet

La mise en place des panneaux a été réalisée. Les travaux ont commencé à l'entrée de la RN 4, puis à Ambatoentanina à la bifurcation, l'une sur l'axe des travaux de pavage d'Ambatoentanina et pont Mavazana réhabilité ; et l'autre en sur direction des deux ponts, Jabo et Manambana,

Les panneaux de projet

Diffusion journal TV

A titre de visibilité, une diffusion en journal TV sur la chaine national TVM a été réalisée le jour de la visite sur terrain de l'équipe de la fondation Tany Meva, mettant en phase les infrastructures réalisées. La diffusion a eu lieu le 13 juin en journal midi TVM. Le lien de la diffusion en ligne est la suivante :https://www.facebook.com/televizionamalagasy/videos/3051017555041137/?mibextid=rS40aB7S9Ucbxw6v (Minutage : 35mn 10s à 37mn 38s

Résultats

- 750 ml de nouvelles pistes créées + 3 000 ml de pistes entretenues
- 225 ml de point noir réfectionnés en pavé à Mavazana et Ambatoentanina
- Panneaux de projet installés
- 3 vidéos conçues et diffusées en journal TV

Construction d'un bâtiment scolaire du CEG Anosimparihy

Construction d'un bâtiment scolaire du CEG Anosimparihy Mananjary après passage du cyclone Batsiray

Objectif global	Contribuer à l'amélioration de l'éducation des élèves de la commune et à la préservation de l'environnement
Financement	Fondation Tany Meva
Durée	09 janvier 2022 – 09 décembre 2027
Régions	Vatovavy
Budget	276 301 296,00 MGA

La Région Vatovavy est l'une des zones qui n'échappe pas à la merci des forts cyclones qui frappent régulièrement la partie est de la grande ile. Les dégâts sont souvent énormes et la plupart ne trouvent aucune réhabilitation. Notre projet intervient ainsi à la réhabilitation du CEG Anosimparihy, dans le District de Mananjary qui figure parmi les victimes du cyclone Batsiray. Il s'agit de la construction d'un bâtiment scolaire suivant la norme anticyclonique, électrifié, avec des équipements sanitaires. Il concerne également la responsabilisation des bénéficiaires sur les entretiens et la préservation des infrastructures mises en place, mais aussi dans la protection de l'environnement.

L'objectif de cette activité du projet est l'amélioration des conditions d'études des élèves et aussi une bonne condition sanitaire de l'école à travers la construction des toilettes et une adduction d'eau afin de garantir une condition sanitaire adéquate.

Les grandes lignes d'activités sont les suivantes :

- Construction d'un bâtiment scolaire avec 3 salles de classe en norme anticyclonique
- Electrification du bâtiment par Kit solaire
- Adduction d'eau potable et équipement sanitaire
- Equipement des salles de classe en mobilier
- Mise en œuvre des activités pour la pérennisation des infrastructures et la préservation de l'environnement : sensibilisation / encadrement des reboisements

Pour cette année, la réalisation s'est focalisée sur la construction proprement dit du bâtiment.

Installation de chantier et préparation des fondations

Mise en place des équipes et organisation logistique

Il s'agit de la mise en place des bases de l'organisation du chantier. Cela inclut la descente des équipes sur le site. La logistique a été un enjeu clé, avec la mise en place des infrastructures nécessaires : campement pour les ouvriers, stockage des matériaux, installation des dispositifs de sécurité

Approvisionnement en matériaux

Approvisionnement et gestion des matériaux

L'approvisionnement des matériaux a été une priorité au début du projet. Les matériaux nécessaires ont été

achetés à Mananjary et transportés sur le chantier. Parmi ces matériaux figuraient des gravats, du ciment, du sable et du fer. La gestion des stocks a été cruciale pour éviter les ruptures de stocks et garantir la continuité des travaux.

Rencontre avec les parties prenantes locales

Une réunion importante a été organisée avec les chefs de fokontany, le PDS, et le responsable du CEG d'Anosimparihy. Cette rencontre a permis de définir les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, d'établir un calendrier de travail et de discuter des attentes locales. La collaboration avec les autorités locales a joué un rôle fondamental pour assurer le soutien communautaire au projet.

Travaux de fondation et préparation de la structure de base

Démolition et nettoyage du site

Avant de commencer les travaux de fondation, la démolition des anciennes structures a été réalisée. Elle a permis de débarrasser le terrain des éléments inutiles et rendre le site propre pour l'implantation des nouvelles fondations. Un nettoyage minutieux a permis de garantir un terrain dégagé pour les prochaines étapes.

Nettoyage du site

Implantation des fondations

L'implantation des fondations a été réalisée conformément aux plans architecturaux. L'utilisation de matériel de précision qui a permis de garantir l'alignement parfait des éléments. Des repères ont été placés sur le terrain pour délimiter l'emplacement des fondations, ce qui a permis de suivre la géométrie exacte du bâtiment tout au long des travaux.

Implantation de la fondation

Fouille et préparation des semelles

Les fouilles ont été effectuées pour réaliser les tranchées destinées à recevoir les semelles des fondations., avec une profondeur et une largeur adéquate pour supporter les futures charges du bâtiment.

Armatures et bétonnage des fondations

Les semelles ont été bétonnées avec un béton dosé de manière optimale pour garantir la solidité de la fondation (350 Kg/m3). Un béton de propreté a été coulé pour assurer une surface uniforme avant le coulage final du béton.

Superstructure - Construction des murs et éléments porteurs

Fabrication et mise en œuvre des parpaings

Les travaux de maçonnerie ont commencé avec la fabrication de parpaings sur site. La fabrication locale permettait de réduire les coûts d'approvisionnement et d'assurer une qualité constante des matériaux.

Fabrication des parpaings

Maçonnerie des murs périphériques

Les murs ont été construits en utilisant les parpaings fabriqués sur chantier. Chaque couche de parpaings a été posée en respectant les dimensions et les techniques de maçonnerie de qualité. Les joints ont été soignés et renforcés pour assurer une meilleure résistance à la compression et à la traction.

Armatures de poteaux et bétonnage

Simultanément, les armatures pour les poteaux verticaux ont été façonnées et installées. Ces poteaux ont ensuite été remplis de béton pour créer les éléments porteurs verticaux du bâtiment. Les poteaux ont été réalisés en béton armé, garantissant ainsi la solidité et la sécurité de la structure.

Armatures et murs

Préparation des armatures pour les auvents et linteaux

Les travaux de façonnage des armatures pour les auvents et linteaux ont été

entamés. Ces éléments sont cruciaux pour garantir la stabilité du bâtiment, en particulier autour des fenêtres et portes. Les armatures ont été assemblées selon les plans, et leur mise en place a précédé le bétonnage.

Bétonnage des chainages

Les chainages horizontaux ont été coulés pour renforcer les murs et garantir leur cohésion. Ce travail a impliqué l'utilisation de coffrages en bois et un dosage précis du béton (dosage350Kg/m3). Ces chainages ont été conçus pour distribuer de manière homogène les charges sur les murs.

Coffrage des Poutres en Pignon

Le coffrage des poutres en pignon a constitué une étape fondamentale pour la mise en place de la structure de la toiture. Cette opération a consisté à installer des coffrages robustes afin de supporter le béton pendant son coulage et de garantir des formes précises et régulières aux poutres. Les coffrages ont été réalisés avec des planches de bois, fixées de manière sécurisée pour éviter toute déformation sous la pression du béton. Chaque coffrage a été dimensionné selon les spécifications du plan pour les poutres en pignon, prenant en compte les charges futures de la toiture.

Coffrage des Poutres en Pignon

Façonnage des Armatures pour les Poutres en Pignon

Le façonnage des armatures a suivi immédiatement le coffrage des poutres en pignon. Cette opération a consisté à préparer les barres d'acier qui serviront à renforcer la structure des poutres en béton. Les armatures ont été conçues en fonction des dimensions et des charges spécifiées, avec une attention particulière portée à leur alignement et à leur espacement pour garantir une résistance optimale.

Les armatures ont été fabriquées sur place par des techniciens, en utilisant des barres d'acier de qualité supérieure, conformes aux normes de construction. Un soin particulier a été apporté à l'assemblage des différentes barres par ligature, afin d'assurer une intégrité maximale lors du coulage du béton. Les armatures ont ensuite été installées dans les coffrages, prêtes à recevoir le béton.

Bétonnage des Poutres en Pignon

Le bétonnage des poutres en pignon a marqué une phase importante de la consolidation de la structure. Le béton a été coulé dans les coffrages contenant les armatures, en veillant à une distribution uniforme pour éviter toute formation de bulles d'air ou de vides dans le béton.

Poutre et murs en pignon

Maçonnerie de Parpaing pour les Murs en Pignon

Enfin, en parallèle du bétonnage des poutres en pignon, des travaux de maçonnerie ont été réalisés sur les murs en pignon. Cette étape a impliqué l'élévation des murs à l'aide de parpaings, en veillant à ce que chaque rangée soit correctement alignée et nivelée.

Début des Travaux d'Enduit Extérieur

L'application d'enduit extérieur va permettre de protéger la structure des intempéries et d'améliorer l'aspect esthétique des façades.

Les murs ont été préparés par un nettoyage soigneux des surfaces, suivi de l'application de couche d'enduit extérieur. L'objectif était de garantir une bonne imperméabilité des murs tout en offrant une finition lisse et homogène.

Travaux de toiture

Les travaux de toiture ont été achevés en décembre. Cela a inclus l'installation des structures en bois de la toiture (pannes et entretoises), le montage de la charpente et la pose des tôles. Le toit a été conçu pour garantir une excellente étanchéité, avec une pente adéquate pour évacuer les eaux pluviales.

Résultats

- Chantier installé
- Terrassement réalisé
- Bétonnage et maçonnerie en infrastructure réalisé
- Bétonnage et maçonnerie en superstructure réalisé
- Enduit et chape réalisé
- Charpente-couverture réalisé

Partenariat avec WWF

Promotion de la durabilité des infrastructures grises dans le cadre de la realisation du programme ASI (Africa Sustainable Investment and Infrastructure).

Objectif global	**Mobilisation des OSC nationales, régionales et locales, conduite de plaidoyer concernant la durabilité des infrastructures grise à Madagascar**
Financement	NORAD
Durée	2022 – 2025
Bénéficiaires finaux	OSC nationales, régionales et locales ; autorités régionales, locales ; institution gouvernementale ; PTF
Budget	383 028 500,60 Ariary

Les infrastructures constituent le fondement de nos sociétés et de nos économies, car elles fournissent des services essentiels dans tous les secteurs, comme l'énergie, l'eau, les transports, le logement et les communications. Il est urgent d'accroître les investissements dans les infrastructures durables et leur construction[1]. Pour répondre à cette nécessité, le Programme ASI a été lancé à Madagascar. Ce programme, financé par la NORAD, est également mis en œuvre au Kenya, en Tanzanie et en Chine. Il vise à promouvoir la durabilité des investissements et des infrastructures "grises" dans le pays. Le programme est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec le WWF Madagascar, et l'ONG Lalana a été mandatée pour mobiliser et impliquer les organisations de la société civile (OSC) dans le suivi des infrastructures, le développement et la mise en œuvre de plaidoyers afin d'améliorer les politiques, les lois et les pratiques à Madagascar, en vue de favoriser la mise en place d'infrastructures durables.

Les objectifs stratégiques alignés avec les activités de l'année 2024 sont les suivants :

- D'ici 2025, les principales institutions politiques nationales et régionales africaines, à savoir l'Union africaine et le Forum pour la coopération sino-africaine (FOCAC), s'engagent à adopter et à mettre en œuvre des législations, des politiques et des plans d'investissement et d'infrastructure durables.
- Les communautés locales et les ONG surveillent les développements (mises en œuvre des politiques) et pilotent des initiatives durables.

Les activités réalisées au cours de l'année 2024 sont les suivantes :

Analyse indépendante de la RN6 : Ambanja – Antsiranana

Du 30 mai au 11 juin 2024, une analyse indépendante a été réalisée sur les travaux de réhabilitation de la RN6, portant sur ses deux lots : Ambanja – Ambilobe et Ambilobe – Antsiranana. Cette analyse a été menée avec le soutien des OSC nationales (CNPE, OSCIE, et Manondroala) ainsi que des OSC de la région DIANA (PFED, CRADES, TAFO MIHAAVO, SAF/FJKM, JCI Antsiranana, OSCE Mandresy, BIMTT, READ-DSS), qui ont accompagné Lalana dans la mise en œuvre de ce suivi indépendant.

L'objectif principal de cette analyse était d'évaluer l'intégration des principes de durabilité dans la mise en œuvre des travaux, de vérifier le respect des mesures environnementales et sociales, et de formuler des recommandations pour les parties prenantes en cas de manquements, tout en identifiant les bonnes pratiques.

[1] Principes internationaux de bonnes pratiques pour les infrastructures durables du PNUE

L'analyse s'est déroulée par le biais d'entretiens avec les communes concernées, accompagnés de focus groups dans un Fokontany représentatif de chaque commune. L'objectif était de recueillir les dires des populations locales et d'analyser les impacts directs des travaux sur leurs conditions de vie. Au total, 13 communes ont été consultées. Les missions de contrôle des travaux à Ambanja et Ambilobe, ainsi que le DRTP DIANA, ont également été consultées.

Réunion de préparation des missions

Cette analyse a permis de mettre en lumière certaines lacunes, notamment concernant l'information du public et le volet social et environnemental. Des recommandations ont été formulées en collaboration avec les OSC pour intégrer la durabilité tout au long du cycle de vie des infrastructures, afin d'assurer non seulement le respect des engagements mais aussi la pérennité des investissements réalisés.

Restitution des analyses indépendantes de la RN9 et de la rn6 avec les parties prenantes

Le 2 octobre, une restitution des résultats des analyses indépendantes a été réalisée, portant sur le lot 2 de la RN9 (analyse effectuée en octobre 2023) et celle de la RN6. L'atelier a réuni divers participants, dont les représentants des bailleurs de fonds : NORAD et l'UE, les ministères : MEDD, MTP, DRTP DIANA, DRTP Menabe, DREDD Menabe, ainsi que les entreprises COLAS et CRCC, le WWF et les OSC.

Cet atelier a permis d'échanger sur les résultats des analyses, les points observés lors des missions, et les recommandations formulées. Il a également offert l'opportunité de recueillir des conseils pour améliorer la conduite des analyses futures. De nouvelles recommandations ont émergé à cette occasion. Ce fut un travail collaboratif impliquant tous les participants, visant à promouvoir la durabilité des infrastructures routières à Madagascar.

Activité de plaidoyer portant sur la révision du décret MECIE

Le décret n°99-954, modifié en 2004, encadre la compatibilité des investissements avec l'environnement (MECIE), mais il est aujourd'hui jugé inadapté aux enjeux actuels de durabilité. À l'occasion de sa révision par le ministère de l'Environnement (MEDD), avec l'appui du programme ASI, plusieurs organisations de la société civile (OSC), réunies par l'ONG Lalana, ont travaillé ensemble pour formuler des recommandations. Celles-ci visent à renforcer l'intégration des principes de durabilité, notamment à travers une clarification des responsabilités et une amélioration de la participation du public via le mécanisme de consentement libre, informé et préalable (CLIP). Les propositions ont été transmises aux consultants en charge de la révision. Pour appuyer leur démarche, les OSC ont mené des actions de sensibilisation, dont un communiqué et une conférence de presse, afin d'attirer l'attention des autorités et du public sur l'importance d'une réforme ambitieuse du décret MECIE.

Conférence de presse

Participation aux missions EESS dans les Régions Diana et Melaky

Dans le cadre de l'appui à l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) pour le développement des infrastructures grises dans les régions Melaky et DIANA, réalisé par le cabinet Land Ressources, l'ONG Lalana a pris part aux missions de terrain dans ces deux régions. Au cours de ces missions, les comités de pilotage (COPIL) de chaque région ont été formés à l'EESS. Les scénarios de développement pour chaque région ont été présentés et prévalidés par ces COPIL. Ces scénarios ont été élaborés à partir de l'EESS du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT), qui couvre une période de 20 ans pour les deux régions.

Participation au workshop du programme ASI a Nairobi, Kenya

Du 16 au 21 septembre, l'ONG Lalana a eu l'opportunité de participer à un atelier à Nairobi, au Kenya. Cet événement avait pour objectifs de faire le bilan des livrables de 2024, d'identifier les défis et opportunités, de partager les outils et approches clés, de définir les rôles et responsabilités, ainsi que de planifier les interventions pour 2025.

Workshop à Nairobi

L'atelier a réuni les pays engagés dans le Programme ASI, notamment le Kenya, la Tanzanie, Madagascar, et la Chine, qui a participé en ligne. Chaque pays, représenté par les équipes du WWF et leurs partenaires respectifs, a présenté ses réalisations, défis et leçons apprises. Ce cadre d'échange a favorisé le partage de stratégies, l'apprentissage de nouvelles techniques, et l'identification de moyens d'accroître l'impact et de garantir le succès du Programme.

Cet atelier a offert à l'ONG Lalana l'opportunité de présenter ses activités prévues pour 2025, dernière année du programme. Ces activités sont alignées avec les objectifs fixés par le WWF Madagascar et visent à générer des impacts significatifs au niveau national.

Développements du plan de plaidoyer et du plan de communication au niveau des Régions Menabe, Melaky et Diana et leur mise en œuvre

Le dernier trimestre de 2024 a permis de finaliser les stratégies de plaidoyer et de communication dans les trois régions et d'établir un chronogramme pour leur mise en œuvre, jusqu'à fin décembre 2024. L'ONG Lalana a soutenu les OSC de chaque région dans l'élaboration des stratégies de plaidoyer, des actions à entreprendre et dans la conception du calendrier des activités.

Atelier de finalisation des stratégies

La mise en œuvre du plaidoyer a été assurée par les OSC de chaque région, par des ateliers de plaidoyer regroupant les autorités compétentes. La région DIANA a même diffusé un spot audio de sensibilisation pour informer la population sur l'importance de la durabilité des infrastructures grises.

Analyse indépendante sur les travaux de construction de l'autoroute Antananarivo – Toamasina

Du 02 au 06 décembre, l'ONG Lalana, en collaboration avec les OSC nationales TI-MG, CNPE, Manondroala, OSCIE, BIMTT et TAFO MIHAAVO, a mené une mission indépendante sur les premiers 80 km de travaux de construction de l'autoroute, allant d'Ambatolampy Tsimahafotsy à Ambongamarina. L'objectif de cette analyse était d'évaluer l'application des principes de durabilité, d'identifier les lacunes éventuelles et de formuler des recommandations afin d'intégrer la durabilité tout au long du cycle de vie des infrastructures, en vue de minimiser les impacts négatifs tout en optimisant les retombées économiques, sociales et environnementales positives.

Analyse sur les travaux d'autoroute

Résultats

- Deux analyses indépendantes effectuées : RN6 et travaux de construction de l'autoroute
- Action de plaidoyer mené au niveau national sur la révision du Décret MECIE
- Plans de plaidoyer et de communication finalisés et mise en œuvre pour les 3 Régions
- Plus de 26 OSC ont collaboré aux activités du programme

Partenaire Coopérant de PAM - 2024

Ciblage des bénéficiaires dans la Région Fitovinany pour les activités d'urgence, et de résilience – Année 2024

Objectif global	**Identifier les ménages et communautés les plus vulnérables, afin de permettre une distribution juste et efficace de l'aide du PAM.**
Financement	Programme Alimentaire Mondial PAM
Durée	25 Septembre 2024 – Janvier 2025
Zone d'intervention	Régions Fitovinany
Budget	396 256 310 MGA

Madagascar reste l'un des pays les plus vulnérables au monde, frappé par une extrême pauvreté persistante, des inégalités marquées et une exposition fréquente aux catastrophes naturelles. En milieu rural, où vit 80 % de la population, les taux de pauvreté dépassent les 75 %, atteignant jusqu'à 90 % dans le Sud. Cette situation s'aggrave sous l'effet combiné des sécheresses, des cyclones et de la dégradation des moyens de subsistance, limitant sévèrement l'accès des ménages à la nourriture et aux opportunités économiques. Le contexte post-COVID-19 a encore fragilisé les populations, poussant davantage de foyers dans l'extrême pauvreté. Face à ces défis, le Plan Stratégique Pays (PSP) 2024–2028 du PAM vise à enrayer la détérioration de la sécurité alimentaire en recentrant les efforts vers l'atteinte de l'ODD 2 (Faim Zéro), notamment par l'investissement dans la protection sociale et le développement du capital humain.

Dans le cadre de ce plan et en vertu d'un partenariat avec le PAM, l'ONG Lalana a été mandatée pour conduire une mission de ciblage socio-économique dans 27 communes réparties entre les districts d'Ikongo (4 communes), Manakara Atsimo (12) et Vohipeno (11). La mission, démarrée en octobre 2024, avait pour objectif d'identifier 41 303 ménages très pauvres et pauvres, sur la base de pré-listes validées par les communautés locales. En collaboration étroite avec le PAM, Lalana a mis en œuvre une stratégie rigoureuse et participative visant à garantir l'équité du processus, à prévenir la corruption et à traiter efficacement les plaintes et les retours communautaires tout au long du ciblage.

La mission de ciblage conduite par l'ONG Lalana s'est déroulée en plusieurs étapes méthodiques :

Formation des équipes

La mission a débuté par la formation des 15 superviseurs (les 26–27 septembre 2024), suivie de celle des 151 agents de ciblage (les 30 septembre et 1er octobre). Ces sessions, facilitées par l'équipe du PAM et de l'ONG Lalana, ont porté sur l'introduction du projet, la présentation des outils de ciblage (dont l'application ODK), les formulaires à utiliser, et les livrables attendus. Des exercices pratiques ont été réalisés pour garantir la maîtrise des procédures par les équipes.

Visites de courtoisie et préparation communale

Dès le 27 octobre, des visites de courtoisie ont été organisées dans les 27 communes cibles, avec la participation active des autorités locales. Ces visites ont permis :

- de présenter officiellement la mission et les objectifs du projet,
- de valider les données démographiques par fokontany,
- de déterminer les quotas de bénéficiaires,
- et d'établir les calendriers des Assemblées Générales (AG).

Assemblées générales (AG) au niveau des fokontany

- et d'établir les calendriers des Assemblées Générales (AG).

Assemblées générales (AG) au niveau des fokontany

Des AG ont été tenues dans les 194 fokontany, en collaboration avec les chefs de fokontany. Ces rencontres ont permis de :

- mobiliser la communauté et transmettre les messages clés en langue locale,
- mettre en place les comités de ciblage (CC) et de plainte (CP),
- établir les matrices HEA pour la catégorisation socioéconomique des ménages,
- constituer les prélistes des bénéficiaires selon les critères définis.

Assemblée générale au niveau Fokontany

Assemblée générale au niveau Fokontany

Enregistrement des ménages

L'enregistrement s'est déroulé du 3 au 24 octobre 2024 via des visites à domicile des ménages figurant sur les prélistes. Ce travail a permis d'enregistrer 45 633 ménages, soit 98,65 % de l'objectif. Plusieurs contraintes ont été surmontées, notamment :

- des problèmes techniques liés aux formulaires ODK,
- des perturbations dans certaines zones à cause de mécontentements ou de surestimations des quotas,
- et des défis logistiques dans les zones enclavées.

Validation communautaire

La validation communautaire s'est déroulée en deux phases : du 18 au 22 octobre, puis du 1er au 12 décembre 2024. Réalisée lors d'AG dans chaque fokontany, elle a permis aux communautés :

- de vérifier les listes,
- de signaler les erreurs ou incohérences (ménages non-résidents, doublons, etc.),
- et d'approuver les listes définitives en groupes de 10 ménages.

Validation communautaire

Validation communautaire

Résultats

- 39 534 ménages validées (ciblées)

Prestation FDL

Appui et accompagnement en maîtrise d'ouvrage communale (MOC) dans le District d'Ambanja.

Objectif global	**Appuyer le processus de décentralisation à Madagascar, tout en valorisant les compétences et les acquis du FDL.**
Objectif principal	Accompagner et appuyer les communes bénéficiaires du programme en Maîtrise d'Ouvrage Communale Directe pour permettre la mise en œuvre des projets d'infrastructures avec le financement du FDL.
Financement	Fonds de Développement Local (FDL)
Durée	27 Février 2024 – 27 Novembre 2024
Zone d'intervention	Régions Analamanga
Budget	194 000 000 Ar

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Communal Inclusif et de Décentralisation (PDCID), un recrutement de consultants (cabinet/firme/ONG/Association) a été initié pour l'appui et l'accompagnement des communes bénéficiaires du Programme de Développement Communal Inclusif et de Décentralisation Phase II (PDCID II) dans la réalisation de projets d'infrastructures communales par approche maîtrise d'ouvrage communale directe dans les régions de BOENY et de DIANA.

Le Programme de Développement Communal Inclusif et de Décentralisation (PDCID), appuyé financièrement par la Coopération allemande à travers la Banque de Développement KfW a été conçu et mis en œuvre à partir de l'année 2016 pour appuyer le processus de décentralisation à Madagascar, tout en valorisant les compétences et les acquis du FDL.

La mission se déroulera pour une durée d'environ 9 mois au niveau de 8 Communes du District d'Ambanja, à savoir : Ambohimarina, Marovato, Benavony, Ambodimanga Ramena, Antsahabe Centre, Ambaliha, Ambohitrandriana et Marotolana

L'objectif principal de la mission est d'accompagner et d'appuyer ces communes du programme en modalité Maîtrise d'Ouvrage Communale Directe pour permettre à ces dernières de mettre en œuvre le projet d'infrastructures pour lequel elles ont soumis une demande de financement auprès du FDL.

Plus spécifiquement, la présente prestation vise à accompagner, former et assister les communes cibles dans :

- La mobilisation des différentes parties prenantes au niveau local pour la mise en œuvre du projet,
- La préparation de la mise en œuvre des sous-projets,
- La préparation et la mise en œuvre du processus de passation des marchés relatif à la mise en œuvre des sous-projets,
- La gestion des contrats des prestataires et la supervision de leurs interventions dans la réalisation des sous-projets,
- La réalisation des obligations conventionnelles des communes vis-à-vis du FDL.

Pour cette année, les activités se focalisent sur la phase de préparation des communes dans la passation de marchés publics, la formation sur la Maitrise d'Ouvrage Communale et mesures et processus de sauvegarde environnemental et sociale.

Les réalisations sont les suivantes :

Collecte des renseignements communaux et appui à la gouvernance locale

Lors de visite de courtoisie, la collecte d'information- FRC et l'observation directe, la gouvernance locale englobe de renforcement de capacité et d'accompagnement des dirigeants pour l'amélioration des Scoring sur :

- La Participation citoyenne
- La Transparence et redevabilité
- L'Etat de droit
- La Comptabilité et Gestion Financière- CGF
- L'Etat Civil
- La Maitrise d'Ouvrage Communale- MOC

Préparation et procédure de passation des marchés

La préparation et la réalisation du processus de passation des marchés publics se sont tenues. Les activités répartissent en 4 étapes. Il s'agit notamment de

L'intégration des projets dans le budget rectificatif

D'après l'appui, chaque commune a terminé son budget rectificatif. En fait, le compte 1313 « subvention des organismes nationaux/internationaux », compte 2013 « prestation intellectuelle », compte 2132 « travaux de construction de bâtiment scolaire » et le compte 2166 « mobiliers scolaires » sont modifiés dans le budget. Par contre, le contrôle de légalité de District et l'arrêté de modification de crédit restent en cours pour la majorité des communes.

L'établissement du Plan de passation des marchés (PPM) et de l'Avis général de passation des marchés (AGPM)

Dès que le budget rectificatif est adopté par CC, la réunion d'élaboration PPM – AGPM a été entamée. Les participants se composent de PRMP, ADL et TC. Le processus a commencé par (i) l'information sur la passation des marchés (nature, objet, montant), (ii) et puis l'intégration des projets d'investissement/fonctionnement, selon les critères, dans le PPM. D'après la recommandation du FDL, l'objet « travaux de construction » seulement doit mentionner dans l'AGPM.

L'établissement des dossiers d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et lancement de l'AMI

L'AAMI a été prise dès que le PPM et l'AGPM sont terminées. Le lancement se fait par voie d'affichage de 10 jours au minimum. Les dossiers AMI, version électronique, sont également préparés et déposés auprès de la Commune pour l'objet de consultation de bureaux d'étude soumissionnaires.

Affichage de l'AMI

Fiches de Dépouillement :

Des fiches standardisées ont été élaborées pour consigner les informations clés sur les réponses reçues, incluant les critères de sélection, les scores attribués et les commentaires des évaluateurs.

Procès-Verbaux de Dépouillement :

Des procès-verbaux détaillés ont été rédigés pour chaque séance de dépouillement, documentant le processus de sélection, les discussions des évaluateurs et les décisions finales.

L'évaluation des dossiers d'AMI, établissement des dossiers de consultation Maître d'œuvre (Bureau d'Etudes) et lancement des consultations.

Elle est tenue juste après la fermeture de soumission. Avant l'heure de l'ouverture de plis, la séance d'information des CAO a eu lieu. Et puis, on a préparé les outils.

D'après les critères, les bureaux d'étude ayant la bonne note et parmi les 5 premiers, sont retenus. En général, la durée de dépouillement est atteinte environ 10 heures de temps, y compris, le remplissage des PV. Après avoir terminé les dépouillements, les dossiers de consultation ont été faits et envoyés par Email au compte de la commune, pour les bureaux d'étude présélectionnés. Les lettres d'information pour les candidats non retenu sont également envoyées par Email.

L'évaluation des dossiers de consultation : offre technique et financière pour le recrutement de Maître d'œuvre (Bureau d'Etudes)

Dépouillement des offres techniques

Après la présélection des bureaux d'étude, l'invitation des candidats de 5 premiers a été entamée pour soumettre les propositions techniques et financières. Les dossiers de consultation, en version électronique, sont envoyés, par Email, aux candidats afin que ces derniers puissent préparer les offres. Enfin, le dépouillement a été toute suite procédée après la date et l'heure limite de dépôt de plis.

Dépouillement des offres financières

L'activité a été tenue après avoir terminé le dépouillement des offres techniques. Effectivement, les bureaux d'études qui ont obtenu la note technique de 70 points et plus, sont qualifiés pour l'ouverture ses offres financières. D'après la procédure, ces derniers sont invités, avec lettre d'invitation, pour assister le dépouillement.

Dépouillement offre CR Marotolana

Dépouillement offre CR Antsahabe

Formation des dirigeants communaux

Renforcement des capacités sur l'approche Maîtrise d'Ouvrage Communale et sur les mesures et procédures de sauvegarde environnementale et sociale.

Sessions de Formation MOC :

Des sessions interactives ont été menées pour renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de maîtrise d'ouvrage communale. Les formations ont couvert des sujets tels que la gestion de projet, la planification et le suivi.

Formation CR Ambaliha

Sensibilisation aux Enjeux Environnementaux et Sociaux :

Des modules spécifiques ont été consacrés aux mesures de sauvegarde environnementale et sociale, assurant que les projets d'infrastructure respectent les normes de durabilité et de responsabilité sociale.

Identification et matérialisation foncière

La consultation physique du terrain, documentation des dossiers du terrain en vue de la construction de bâtiment futur ainsi que la délimitation GPS de celle-ci.

Commune Ambohimarina Lat : 13°54'05''S Long : 48°29'24''E CEG Ambohimarina		
Commune Ambohitrandriana Lat : 13°57'13''S Long : 48°35'23''E EPP Ambohitrandriana		

Illustration des sites d'implantation

Résultats

- Renseignements communaux collectés et calendrier global de mise en œuvre élaboré
- Projets intégrés dans les budgets et documents de passation des marchés préparés
- Dossiers AMI établis, AMI lancés et évalués, consultations pour les Maîtres d'œuvre réalisées
- Capacités des communes renforcées en gestion de projets d'infrastructure
- Passation des marchés publics réalisée de manière efficace
- Sensibilisation accrue aux enjeux environnementaux et sociaux
- Bureaux d'études qualifiés présélectionnés
- Bureaux d'études Maitres d'Œuvres sélectionnés sur la base des offres techniques et financières.
- Dirigeants communaux formés à la Maîtrise d'Ouvrage Communale et aux sauvegardes environnementales et sociales
- Terrains d'implantation des infrastructures identifiés et matérialisés

Prestation pour AFAFI SUD

Etude et la conception et la mise en place de dispositifs de gestion et d'entretien des pistes rurales

Objectif global	Opérationnalisation du système pérenne de maintenance des pistes rurales, basée sur la mobilisation et l'exploitation des ressources (humaines, financières, autres) disponibles au niveau local
Financement	Programme AFAFI SUD / FED
Durée	2022 au 2024
Régions	Androy, Anosy et Atsimo Atsinanana
Budget	523 997 224 Ariary

ONG Lalana a été sollicitée pour donner appui à l'Unité de Coordination et de Suivi (UCS) du programme AFAFI Sud pour la conception, la mise en place d'un dispositif permanent de gestion technique et financière pour l'entretien et maintenance des pistes rurales réhabilitées dans le cadre du programme ASARA. Les dernières interventions remontent au mois de septembre 2023 après la formation des membres des Comités Locaux pour les Routes, des structures locales devant contribuer l'entretien et la maintenance des routes sous la responsabilité des Communes et des Régions. Une proposition d'actions pour la suite de l'intervention a été proposée par ONG Lalana auprès du Programme AFAFI Sud après la réunion de coordination, tenue au mois d'avril 2024. Un avenant du contrat a été signé.

Au cours de l'année 2024, plusieurs activités majeures ont été menées par l'ONG Lalana dans le cadre de la poursuite de son appui technique au programme AFAFI Sud, en lien avec la pérennisation de l'entretien des pistes rurales réhabilitées. Ces activités se répartissent en quatre grands volets :

Renforcement de la coordination institutionnelle

- Organisation de réunions de coordination avec l'équipe de l'UCS AFAFI Sud en juillet et novembre 2024 à Fort-Dauphin, pour ajuster les objectifs et revoir le calendrier d'intervention.
- Concertations avec les parties prenantes locales : directions régionales des Travaux publics (DRTP), régions d'Androy et d'Anosy, Madagascar National Parks, responsables communaux, etc.
- Appui à la définition des rôles institutionnels et à la formalisation des contributions attendues de chaque acteur (communes, régions, structures de gestion).

Recyclage et formation des acteurs locaux

- Sessions de recyclage organisées dans 10 communes, ciblant les Comités d'entretien routier (KML), les cantonniers et les gardes barrières.
- 51 participants formés, dont 19 gardes barrières et 6 femmes, bien que certaines formations aient été perturbées par des absences liées à la période électorale.
- Mise au point sur les rôles et responsabilités de chaque acteur, simulations de gestion administrative et sensibilisation à la légalité du fonctionnement.
- Propositions de réorganisation pour certaines structures internes (ex. cas du KML de Bekily).

Organisation d'ateliers régionaux

- Tenue de deux ateliers régionaux à Ambovombe (Région Androy) et Fort-Dauphin (Région Anosy) avec la participation des représentants régionaux, communaux, opérateurs économiques, AFAFI Sud et structures locales d'entretien.
- Discussions autour des problématiques de dégradation avancée, du manque de financement, et de la faisabilité du péage ou de la taxe de roulage comme mécanismes de contribution locale.
- Résolutions concrètes : inclusion de lignes budgétaires pour payer les gardes barrières, engagement des communes à produire les arrêtés communaux, préparation d'un arrêté régional sur les barrières de pluie.

Suivi des infrastructures et équipements

- Visites de terrain sur les principaux axes d'intervention, notamment Ankariera–Ambatoabo, Bekily–Bekitro, Bekitro–Tranoroa, Andalatanosy–Bekitro.
- Constat général de dégradation avancée de plusieurs tronçons, menaçant la continuité de circulation, notamment à l'approche de la saison des pluies.
- Suivi des matériels d'entretien livrés par AFAFI Sud : plusieurs équipements sont encore non utilisés, et leur gestion reste floue en l'absence de protocoles validés.
- Barrières installées mais non fonctionnelles dans certaines zones, avec des cas de vandalisme ou de retard d'opérationnalisation en raison de l'absence d'arrêtés officiels.

Atelier à Fort Dauphin (Bureau AFAFI SUD)

Visite de la piste Ankariera-Ambatoabo

Résultats

- 51 personnes formées lors des sessions de recyclage, 19 gardes barrières (GB)
- 10 communes ciblées, mais 1 (Bekily) n'a pas pu organiser la formation
- 1 barrière de pluie installée sur l'axe RN10–Antaritarika.
- Plusieurs barrières existantes non encore opérationnelles ou vandalisées
- 5 communes ayant sorti les arrêtés communaux sur les KML et gardes barrières (Andalatanosy, Bevitika, Tranoroa, Bekily, Ankariera)
- 2 grands ateliers régionaux organisés : Ambovombe (Androy) et Fort-Dauphin

Ressources

Ressources humaines

En 2024, ONG Lalana a employé 27 personnes dont 7 femmes et 20 hommes réparties selon les fonctions suivantes :

- *Ingénieurs : BTP, Géotechnicien, Agronome*
- *Environnementaliste, Géographe, Economiste, Journaliste – Communicateur*
- *Techniciens en BTP, Formateurs*
- *Gestionnaire, Comptable, Assistants administratifs*
- *Chauffeurs, Agent d'entretien, Agents de sécurité, Coursier*

Ressources matérielles

Parc informatique : *21 Desktops, 18 Ordinateurs portables, 9 Imprimantes, 2 Scanners, 4 GPS, 4 Appareils photos numériques, 3 vidéoprojecteurs.*

Matériels roulants : *5 Voitures tout terrain, 6 Motos.*

Ressources financières

Le budget de l'année pour la réalisation des activités s'élève à 614 942 231 Ariary dont 53,96 % venant des Partenaires Technique et Financier et 46,04 % proviennent des fonds propres de Lalana.

En route pour le développement